

LORRAINE > Santé

Bronchiolite : KinéGarde est activée

Depuis le 1^{er} novembre et jusqu'au 31 mars, des kinés de tout le Grand Est assurent, sur la base du volontariat, la prise en charge, les week-ends et jours fériés, des nourrissons atteints de bronchiolite pour éviter des hospitalisations.

Depuis le 1^{er} novembre, le système mis en place par Kinégarde Grand Est est actionné. Sur la base du volontariat, des masseurs-kinésithérapeutes des 10 départements de la région assureront jusqu'à la fin mars, des gardes respiratoires pédiatriques les week-ends et jours fériés, dans leurs cabinets, afin de soulager les nourrissons atteints de bronchiolite en les aidant à évacuer les sécrétions encombrant leurs bronches.

Chaque année, selon les autorités de santé,

près de 30 % des nourrissons de moins de deux ans sont concernés par cette pathologie, très contagieuse, due à un virus qui touche les petites bronches. Souvent bénigne, la maladie peut en fonction de l'état du nourrisson nécessiter des séances de kinésithérapie, sur prescription médicale.

Les symptômes qui doivent alerter et conduire à consulter sans délai un médecin sont en premier lieu un nez qui coule ou se bouche, complété ensuite par une toux, le tout accompagné d'une fièvre, d'une gêne respiratoire (sifflement), d'une difficulté d'alimentation, d'un sommeil inhabituel (l'enfant dort en permanence ou au contraire n'arrive plus à dormir) et de vomissements...

224 kinés lorrains volontaires l'an dernier

« Pour éviter de nombreuses hospitalisations le week-end », explique Corinne Friche, présidente de Kinégarde Grand Est, les masseurs-kinésithérapeutes de la région se sont organisés depuis 2011 afin d'assurer l'accès à des cabinets de kinésithérapie les samedis, dimanches et jours fériés.

Au cours de l'hiver 2017-2018 (1^{er} novembre au 1^{er} avril), 7.161 actes (contre 6.500 l'année précédente) ont été réalisés dans le cadre des astreintes de Kinégarde dans le Grand Est.

En Lorraine, 3.212 actes ont été recensés, grâce au volontariat de 224 kinésithérapeutes dont 1.403 dans Meurthe-et-Moselle (101 kinés volontaires), 287 actes dans la Meuse (35 kinés volontaires), 1.316 actes en Moselle



Corinne Friche (à gauche), présidente de l'association KinéGarde Grand Est et Claire, la secrétaire de l'association, veillent sur les plannings des kinés volontaires qui se remplissent. Certains secteurs en manquent. Photo ER

(64 kinés volontaires) et 2016 actes dans les Vosges (24 kinés volontaires).

Chaque année, des pics d'épidémie sont observés au moment des fêtes de Noël et de Nouvel An où l'activité de Kinégarde s'ampli-

fie considérablement.

Marie-Hélène VERNIER

> KinéGarde sur le site de l'urps masseurs-kinésithérapeutes : urpsmk.fr

Comment réduire les risques

Pour réduire les risques de bronchiolite, maladie très contagieuse, quelques conseils simples d'hygiène sont à respecter : se laver soigneusement les mains avant de s'occuper de son enfant et après, éviter les lieux publics confinés comme les moyens de transport ou les centres commerciaux, aérer son intérieur au moins 10 minutes par jour...

LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY > Enquête

TER contre camion : le routier incrimine le passage à niveau

Le jeudi 25 octobre, un TER au départ de Nancy à 18 h 14 et transportant 208 passagers en direction de Strasbourg, entrainé en collision peu avant 18 h 25 avec un camion. L'accident survenait au niveau du passage à niveau (PN 129) qui coupe la départementale 112, à Laneuville-devant-Nancy. Sous le choc, la cabine du camion était pulvérisée et le chauffeur grièvement blessé. Aucune victime n'était à déplorer parmi les voyageurs. Le conducteur du TER, choqué, recevait quant à lui des éclats de verre alors que la partie supérieure de sa cabine était partiellement enfoncée.

Le parquet de Nancy ouvrait une procédure « du chef de blessures involontaires ayant entraîné une incapacité totale de travail (ITT) supérieure à trois mois ». Une enquête confiée aux policiers de la brigade accidents de la Sûreté départementale. Les dépistages d'alcoolémie et stupéfiants menés sur les conducteurs respectifs, se sont avérés négatifs. Un passager du TER, choqué par ce qu'il a vécu ce soir-là, déposait plainte contre le chauffeur du camion.

Des premiers éléments de l'enquête, « il résulte que le chauffeur du



Le routier roumain remet en cause « le bon fonctionnement » du passage à niveau. Photo Cédric JACQUOT

poids lourd se serait engagé sur le passage à niveau alors que les signaux sonores et visuels étaient déjà déclenchés et que les barrières étaient en train de se baisser », indiquait François Pérain, procureur de la République, au lendemain de l'accident. « Les tests de bon fonctionnement des barrières effectués dans la nuit du 25 au 26 octobre en présence des policiers ont conclu

au fonctionnement normal de celles-ci ». Une version qui diffère de celle du routier roumain, rentré au pays après son hospitalisation à Nancy. Ce dernier « remet en cause le bon fonctionnement du passage à niveau », note le procureur avant d'ajouter que sa déclaration « n'est ni corroborée par les témoins ni par les tests ».

Peu après l'accident, la barrière

gauche du PN située côté Ville-en-Vernois - partie non concernée par le choc - se levait avant de se refermer. Un agent SNCF semblait intervenir au niveau du boîtier de commandes, sur le poteau de fixation de ladite barrière. Il a été rappelé à l'ordre par un policier en charge des constatations qui lui a signifié que, « pour le moment, personne ne touche à rien ».

La D112 reste un axe très fréquenté par les poids lourds de par la présence d'entreprises importantes (Novacarb, Solvay, les Salines...)

Deux passages à niveau à sécuriser en Meurthe-et-Moselle

L'axe permet aux routiers de récupérer l'autoroute avec un franchissement obligé du PN 129 de Laneuville. Un passage un peu chaotique pour les usagers de la route car en forme de dos-d'âne. L'installation figure d'ailleurs sur une carte de France des 155 passages classés « dangereux ». Carte établie par nos confrères d'Envoyé spécial (France 2) et France info « sur la base de données publiées par le ministère de la Transition écologique et solidaire ». Sur le site du ministère, on retrouve également une 2^e installation en Meurthe-et-Moselle inscrite au « programme national de sécurisation des passages à niveau », avec la section ferroviaire Longuyon - Onville (PN 22). Deux PN Meurthe-et-Mosellans couchés sur le papier ministériel. C'est déjà ça. Mais il passera encore sans doute beaucoup de trains avant que des travaux ne soient engagés.

Alain THIESSE